

FORMATION PRATIQUE 1

Lieu du concours :

Date :

Epreuve niveau Club – Amateur 3 :

Nbre de chevaux (mini 10) :

Nom du juge formateur :

Qualification (mini N3) :

Avis et commentaires du juge formateur :

Signature du juge formateur :

FORMATION PRATIQUE 2

Lieu du concours :

Date :

Epreuve niveau Club – Amateur 3 :

Nbre de chevaux (mini 10) :

Nom du juge formateur :

Qualification (mini N3) :

Avis et commentaires du juge :

Signature du juge formateur :

FORMATION PRATIQUE 3

Lieu du concours :

Date :

Epreuve niveau Club – Amateur 3 :

Nbre de chevaux (mini 10) :

Nom du juge formateur :

Qualification (mini N3) :

Avis et commentaires du juge formateur :

Signature du juge formateur :

FORMATION PRATIQUE 4

Lieu du concours :

Date :

Epreuve niveau Club – Amateur 3 :

Nbre de chevaux (mini 10) :

Nom du juge formateur :

Qualification (mini N3) :

Avis et commentaires du juge formateur :

Signature du juge formateur :

FORMATION PRATIQUE 5

Lieu du concours :

Date :

Epreuve niveau Club – Amateur 3 :

Nbre de chevaux (mini 10) :

Nom du juge formateur :

Qualification (mini N3) :

Avis et commentaires du juge formateur :

Signature du juge formateur :

FORMATION PRATIQUE 6

Lieu du concours :

Date :

Epreuve niveau Club – Amateur 3 :

Nbre de chevaux (mini 10) :

Nom du juge formateur :

Qualification (mini N3) :

Avis et commentaires du juge formateur :

Signature du juge formateur :

Ce livret, complété des pièces justificatives, validera votre cursus de formation et attestera, avec l'aval de votre Juge parrain et de la Commission de Dressage du CREARA, votre aptitude à la fonction de « **Juge Club** ».

Conditions :

- Être majeur
- Être titulaire du Galop 7
- Disposer d'une attestation de formation
- Attestation de réussite au test de connaissance Juge Club FFE Campus
- Suivre 6 formations pratiques sur des épreuves de niveau Club - Amateur 3 avec 3 juges différents de niveau minimum Juge National (N3)
- Vous disposez d'un an pour finaliser votre carnet, la date de la première formation pratique faisant office de date de référence

Juge Parrain :

Choisissez votre juge parrain parmi la liste des juges licenciés en région Auvergne-Rhône-Alpes de niveau Juge National (N3) minimum, il sera votre interlocuteur référent tout au long de votre cursus de formation.

Formations pratiques :

Consultez le calendrier des formations pratiques organisées en région ainsi que le programme des compétitions sur FFE Sif et FFE Compet. N'hésitez pas à prendre contact avec les organisateurs de concours afin de les prévenir de votre présence.

Conditions de maintien en fonction :

- Suivre une formation organisée par le CRE au minimum tous les deux ans.
- Juger au moins deux fois dans l'année

Vos contacts :

Marie-Claude Blan : claudieblan@orange.fr

Maxence Rondepierre : maxence3.rondepierre@icloud.com

Gérard Medolago : gerard.medolago@gmail.com



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION

Livret de formation « JUGE CLUB »

Nom du candidat juge :

Nom du juge parrain :

www.rhonealpesdressage.com

Version 01/2024